

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communes - Mairie de Vinon sur Verdon (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21830150500010

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES BARJOLS

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Mairie de Vinon sur Verdon (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	50
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	54
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	55
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	59
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	60
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	61
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	63
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	64
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	65
A4 - Etat des provisions	66
A5 - Etalement des provisions	67
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	68
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	69
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	71
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	72
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	73
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	74

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	75
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	77
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	78
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	79
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	80
B1.6 - Etat des engagements reçus	81
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	82
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	84
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	85
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	86

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	87
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	90
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	91
C3.2 - Liste des établissements publics créés	92
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	93
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	94

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	95
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	Mairie de Vinon sur Verdon Mairie de Vinon sur Verdon	BP 2019
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4242
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
DLVA	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 723 415,00	4 271 333,61
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 452 081,39
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		5 723 415,00	5 723 415,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 573 119,70	2 368 768,06
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	425 466,36	789 783,94
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 159 965,94	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 158 552,00	3 158 552,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		8 881 967,00	8 881 967,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	949 090,00	0,00	960 413,00	960 413,00	960 413,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 404 850,00	0,00	2 427 859,00	2 427 859,00	2 427 859,00
014	Atténuations de produits	152 256,00	0,00	152 256,00	152 256,00	152 256,00
65	Autres charges de gestion courante	352 064,00	0,00	508 600,00	508 600,00	508 600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 858 260,00	0,00	4 049 128,00	4 049 128,00	4 049 128,00
66	Charges financières	48 200,00	0,00	48 100,00	48 100,00	48 100,00
67	Charges exceptionnelles	15 647,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	120 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
022	Dépenses imprévues	186 477,00		199 306,26	199 306,26	199 306,26
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 228 584,00	0,00	4 363 534,26	4 363 534,26	4 363 534,26
023	Virement à la section d'investissement (5)	919 416,00		959 564,74	959 564,74	959 564,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	380 000,00		400 316,00	400 316,00	400 316,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 299 416,00		1 359 880,74	1 359 880,74	1 359 880,74
TOTAL		5 528 000,00	0,00	5 723 415,00	5 723 415,00	5 723 415,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 723 415,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	42 480,33	0,00	40 000,61	40 000,61	40 000,61
70	Produits services, domaine et ventes div	405 490,00	0,00	376 587,00	376 587,00	376 587,00
73	Impôts et taxes	3 192 061,00	0,00	3 248 237,00	3 248 237,00	3 248 237,00
74	Dotations et participations	576 128,00	0,00	554 109,00	554 109,00	554 109,00
75	Autres produits de gestion courante	33 000,00	0,00	37 500,00	37 500,00	37 500,00
Total des recettes de gestion courante		4 249 159,33	0,00	4 256 433,61	4 256 433,61	4 256 433,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	4 900,00	4 900,00	4 900,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	6 975,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 256 134,33	0,00	4 261 333,61	4 261 333,61	4 261 333,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL		4 266 134,33	0,00	4 271 333,61	4 271 333,61	4 271 333,61

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 452 081,39
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 723 415,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 349 880,74
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	378 703,20	99 558,93	182 145,00	182 145,00	281 703,93
204	Subventions d'équipement versées	208 754,00	131 424,00	198 331,00	198 331,00	329 755,00
21	Immobilisations corporelles	915 945,43	89 683,62	1 077 752,18	1 077 752,18	1 167 435,80
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 051 098,35	104 799,81	655 569,20	655 569,20	760 369,01
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 554 500,98	425 466,36	2 113 797,38	2 113 797,38	2 539 263,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	194 100,00	0,00	185 100,00	185 100,00	185 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		46 439,00	46 439,00	46 439,00
	Total des dépenses financières	194 100,00	0,00	231 539,00	231 539,00	231 539,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 748 600,98	425 466,36	2 345 336,38	2 345 336,38	2 770 802,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	145 077,82		217 783,32	217 783,32	217 783,32
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	155 077,82		227 783,32	227 783,32	227 783,32
	TOTAL	2 903 678,80	425 466,36	2 573 119,70	2 573 119,70	2 998 586,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	159 965,94
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 158 552,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 068 388,50	590 445,94	308 104,00	308 104,00	898 549,94
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 368 388,50	590 445,94	608 104,00	608 104,00	1 198 549,94
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	265 498,10	199 338,00	183 000,00	183 000,00	382 338,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	118 619,58	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	384 117,68	199 338,00	183 000,00	183 000,00	382 338,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 752 506,18	789 783,94	791 104,00	791 104,00	1 580 887,94

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	919 416,00		959 564,74	959 564,74	959 564,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	380 000,00		400 316,00	400 316,00	400 316,00
041	Opérations patrimoniales (4)	145 077,82		217 783,32	217 783,32	217 783,32
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 444 493,82		1 577 664,06	1 577 664,06	1 577 664,06
TOTAL		3 197 000,00	789 783,94	2 368 768,06	2 368 768,06	3 158 552,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 158 552,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

1 349 880,74

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	960 413,00		960 413,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 427 859,00		2 427 859,00
014	Atténuations de produits	152 256,00		152 256,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	508 600,00		508 600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	48 100,00	0,00	48 100,00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	7 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	60 000,00	400 316,00	460 316,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	199 306,26		199 306,26
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		959 564,74	959 564,74
Dépenses de fonctionnement – Total		4 363 534,26	1 359 880,74	5 723 415,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 723 415,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	185 100,00	0,00	185 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	281 703,93	864,00	282 567,93
204	Subventions d'équipement versées	329 755,00	0,00	329 755,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 167 435,80	85 952,50	1 253 388,30
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	760 369,01	140 966,82	901 335,83
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	46 439,00		46 439,00
Dépenses d'investissement – Total		2 770 802,74	227 783,32	2 998 586,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	159 965,94
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 158 552,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,61		40 000,61
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	376 587,00		376 587,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	3 248 237,00		3 248 237,00
74	Dotations et participations	554 109,00		554 109,00
75	Autres produits de gestion courante	37 500,00	0,00	37 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 900,00	0,00	4 900,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 261 333,61	10 000,00	4 271 333,61

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 452 081,39
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 723 415,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	382 338,00	0,00	382 338,00
13	Subventions d'investissement	898 549,94	0,00	898 549,94
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	217 783,32	217 783,32
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		400 316,00	400 316,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		959 564,74	959 564,74
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 580 887,94	1 577 664,06	3 158 552,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 158 552,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	949 090,00	960 413,00	960 413,00
60611	Eau et assainissement	31 000,00	37 000,00	37 000,00
60612	Energie - Electricité	125 000,00	141 000,00	141 000,00
60621	Combustibles	21 600,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	17 000,00	17 000,00	17 000,00
60623	Alimentation	133 000,00	134 000,00	134 000,00
60624	Produits de traitement	1 750,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 180,00	3 500,00	3 500,00
60631	Fournitures d'entretien	17 300,00	17 300,00	17 300,00
60632	Fournitures de petit équipement	22 000,00	29 000,00	29 000,00
60633	Fournitures de voirie	5 500,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6064	Fournitures administratives	7 600,00	7 000,00	7 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 000,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	23 660,00	36 100,00	36 100,00
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00	10 000,00	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	27 000,00	25 500,00	25 500,00
6122	Crédit-bail mobilier	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	23 616,00	23 616,00
61521	Entretien terrains	45 000,00	36 990,00	36 990,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	7 000,00	5 870,00	5 870,00
615231	Entretien, réparations voiries	45 000,00	55 900,00	55 900,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 500,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	61 000,00	69 000,00	69 000,00
6161	Multirisques	35 600,00	38 737,00	38 737,00
617	Etudes et recherches	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6182	Documentation générale et technique	6 500,00	4 100,00	4 100,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 700,00	1 200,00	1 200,00
6226	Honoraires	4 300,00	4 530,00	4 530,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	24 000,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 500,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6237	Publications	16 000,00	16 600,00	16 600,00
6238	Divers	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	4 150,00	3 100,00	3 100,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	2 800,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	11 000,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	32 000,00	27 000,00	27 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 850,00	8 700,00	8 700,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 350,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 500,00	4 500,00	4 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	15 000,00	18 720,00	18 720,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	49 500,00	18 000,00	18 000,00
6288	Autres services extérieurs	11 000,00	10 500,00	10 500,00
63512	Taxes foncières	4 250,00	4 250,00	4 250,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 404 850,00	2 427 859,00	2 427 859,00
6218	Autre personnel extérieur	70 000,00	59 000,00	59 000,00
6331	Versement de transport	18 900,00	5 500,00	5 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 300,00	6 500,00	6 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	28 000,00	28 300,00	28 300,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64111	Rémunération principale titulaires	1 178 400,00	1 293 200,00	1 293 200,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	24 000,00	26 000,00	26 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	178 000,00	91 000,00	91 000,00
64131	Rémunérations non tit.	170 000,00	165 239,00	165 239,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	500,00	500,00
64162	Emplois d'avenir	5 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	22 500,00	42 600,00	42 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	226 000,00	226 000,00	226 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	351 500,00	355 000,00	355 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	93 800,00	98 020,00	98 020,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	12 800,00	13 500,00	13 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 650,00	7 500,00	7 500,00
014	Atténuations de produits	152 256,00	152 256,00	152 256,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	104 873,00	104 873,00	104 873,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	47 383,00	47 383,00	47 383,00
65	Autres charges de gestion courante	352 064,00	508 600,00	508 600,00
6531	Indemnités	86 500,00	87 000,00	87 000,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	5 400,00	5 400,00	5 400,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 500,00	3 000,00	3 000,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6536	Frais de représentation du maire	50,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	514,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	52 500,00	191 950,00	191 950,00
65548	Autres contributions	40 000,00	42 000,00	42 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 400,00	1 000,00	1 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	20 000,00	35 000,00	35 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	3 100,00	3 100,00	3 100,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	115 000,00	128 500,00	128 500,00
65888	Autres	100,00	100,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		3 858 260,00	4 049 128,00	4 049 128,00
66	Charges financières (b)	48 200,00	48 100,00	48 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 000,00	50 000,00	50 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 800,00	-1 900,00	-1 900,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 647,00	7 000,00	7 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 647,00	6 000,00	6 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	120 000,00	60 000,00	60 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	120 000,00	60 000,00	60 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	186 477,00	199 306,26	199 306,26
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 228 584,00	4 363 534,26	4 363 534,26
023	Virement à la section d'investissement	919 416,00	959 564,74	959 564,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	380 000,00	400 316,00	400 316,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	380 000,00	400 316,00	400 316,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 299 416,00	1 359 880,74	1 359 880,74
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 299 416,00	1 359 880,74	1 359 880,74
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 528 000,00	5 723 415,00	5 723 415,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				5 723 415,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	23 949,23
Montant des ICNE de l'exercice N-1	25 801,68
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 900,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	42 480,33	40 000,61	40 000,61
6419	Remboursements rémunérations personnel	42 480,33	40 000,61	40 000,61
70	Produits services, domaine et ventes div	405 490,00	376 587,00	376 587,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 890,00	1 900,00	1 900,00
7066	Redevances services à caractère social	48 000,00	52 000,00	52 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	188 000,00	185 500,00	185 500,00
70688	Autres prestations de services	16 250,00	16 000,00	16 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	17 000,00	20 187,00	20 187,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	34 700,00	36 000,00	36 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	11 400,00	7 700,00	7 700,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	35 750,00	1 300,00	1 300,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	26 000,00	26 000,00	26 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	6 500,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	3 192 061,00	3 248 237,00	3 248 237,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 085 023,00	2 128 031,00	2 128 031,00
73211	Attribution de compensation	701 000,00	701 000,00	701 000,00
73221	FNGIR	0,00	47 906,00	47 906,00
7323	Revers. préel. de l'Etat sur le PBJ	47 906,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	40 200,00	37 500,00	37 500,00
7338	Autres taxes	0,00	5 000,00	5 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	55 632,00	56 800,00	56 800,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	120 000,00	122 000,00	122 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	140 000,00	150 000,00	150 000,00
7388	Autres taxes diverses	2 300,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	576 128,00	554 109,00	554 109,00
7411	Dotation forfaitaire	170 000,00	170 000,00	170 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	216 200,00	216 200,00	216 200,00
74127	Dotation nationale de péréquation	14 200,00	7 000,00	7 000,00
7413	DGF des permanents syndicaux	14 600,00	15 000,00	15 000,00
744	FCTVA	8 300,00	8 000,00	8 000,00
74718	Autres participations Etat	12 000,00	9 400,00	9 400,00
7473	Participat° Départements	16 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	66 700,00	73 832,00	73 832,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 152,00	5 170,00	5 170,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	45 476,00	49 507,00	49 507,00
7488	Autres attributions et participations	7 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	33 000,00	37 500,00	37 500,00
752	Revenus des immeubles	13 000,00	14 500,00	14 500,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	20 000,00	23 000,00	23 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 249 159,33	4 256 433,61	4 256 433,61
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	4 900,00	4 900,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2 900,00	2 900,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	6 975,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	6 975,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 256 134,33	4 261 333,61	4 261 333,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00	10 000,00	10 000,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	4 266 134,33	4 271 333,61	4 271 333,61

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 452 081,39
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 723 415,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	378 703,20	182 145,00	182 145,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	450,00	450,00
2031	Frais d'études	370 187,20	169 783,00	169 783,00
2033	Frais d'insertion	400,00	500,00	500,00
2051	Concessions, droits similaires	8 116,00	11 412,00	11 412,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	208 754,00	198 331,00	198 331,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	131 424,00	131 424,00	131 424,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	56 000,00	66 907,00	66 907,00
2041513	GFP rat : Projet infrastructure	21 330,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	915 945,43	1 077 752,18	1 077 752,18
2111	Terrains nus	10 000,00	40 300,00	40 300,00
2112	Terrains de voirie	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2118	Autres terrains	16 406,80	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 048,80	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	357 851,97	402 987,00	402 987,00
2138	Autres constructions	0,00	11 515,00	11 515,00
2151	Réseaux de voirie	237 333,76	300 000,00	300 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	1 474,00	1 474,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	7 000,00	7 000,00
21533	Réseaux câblés	6 500,00	11 369,00	11 369,00
21534	Réseaux d'électrification	195,92	114 000,00	114 000,00
21538	Autres réseaux	1 620,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	25 000,00	25 000,18	25 000,18
21571	Matériel roulant	0,00	7 000,00	7 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 163,98	8 500,00	8 500,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 300,00	8 478,00	8 478,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	2 060,00	2 060,00
2182	Matériel de transport	103 400,00	52 131,00	52 131,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 984,20	16 050,00	16 050,00
2184	Mobilier	64 000,00	10 855,00	10 855,00
2188	Autres immobilisations corporelles	68 140,00	54 033,00	54 033,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 051 098,35	655 569,20	655 569,20
2313	Constructions	691 680,00	548 112,00	548 112,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	349 418,35	97 457,20	97 457,20
Total des dépenses d'équipement		2 554 500,98	2 113 797,38	2 113 797,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	194 100,00	185 100,00	185 100,00
1641	Emprunts en euros	194 000,00	185 000,00	185 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	100,00	100,00	100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	46 439,00	46 439,00
Total des dépenses financières		194 100,00	231 539,00	231 539,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 748 600,98	2 345 336,38	2 345 336,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2135	Installations générales, agencements	10 000,00	10 000,00	10 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
041	Opérations patrimoniales (10)	145 077,82	217 783,32	217 783,32
2051	Concessions, droits similaires	864,00	864,00	864,00
2118	Autres terrains	216,00	20 946,00	20 946,00
2138	Autres constructions	44 529,70	51 221,70	51 221,70
2151	Réseaux de voirie	3 460,80	3 784,80	3 784,80
2313	Constructions	40 428,00	13 908,00	13 908,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	1 749,60	3 387,60	3 387,60
2318	Autres immo. corporelles en cours	53 829,72	123 671,22	123 671,22
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		155 077,82	227 783,32	227 783,32
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 903 678,80	2 573 119,70	2 573 119,70

		+
RESTES A REALISER N-1 (11)		425 466,36
		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		159 965,94
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 158 552,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 068 388,50	308 104,00	308 104,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	658 706,75	97 082,00	97 082,00
1322	Subv. non transf. Régions	82 317,00	80 146,00	80 146,00
1323	Subv. non transf. Départements	244 060,75	108 096,00	108 096,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	83 304,00	22 780,00	22 780,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 368 388,50	608 104,00	608 104,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	384 117,68	183 000,00	183 000,00
10222	FCTVA	199 338,00	106 000,00	106 000,00
10226	Taxe d'aménagement	66 160,10	77 000,00	77 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	118 619,58	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		384 117,68	183 000,00	183 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 752 506,18	791 104,00	791 104,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	919 416,00	959 564,74	959 564,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	380 000,00	400 316,00	400 316,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	11 152,96	9 620,62	9 620,62
28031	Frais d'études	352,64	352,64	352,64
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	35 046,32	35 046,32	35 046,32
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	43 808,00	43 808,00	43 808,00
28051	Concessions et droits similaires	15 472,06	8 074,53	8 074,53
28128	Autres aménagements de terrains	237,00	1 696,96	1 696,96
281311	Hôtel de ville	4 531,00	4 531,00	4 531,00
281312	Bâtiments scolaires	12 344,32	12 344,32	12 344,32
281318	Autres bâtiments publics	3 808,00	3 808,00	3 808,00
28135	Installations générales, agencements, ..	108 924,68	121 211,16	121 211,16
28138	Autres constructions	21 936,20	23 251,40	23 251,40
28151	Réseaux de voirie	7 158,00	7 158,00	7 158,00
28152	Installations de voirie	25 544,37	25 660,18	25 660,18
281532	Réseaux d'assainissement	1 603,09	1 603,09	1 603,09
281533	Réseaux câblés	606,13	885,31	885,31
281534	Réseaux d'électrification	499,26	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	1 062,32	1 062,32	1 062,32
281568	Autres matériels, outillages incendie	6 794,75	5 355,31	5 355,31
281571	Matériel roulant	217,00	217,00	217,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 789,83	1 247,15	1 247,15
28158	Autres installat°, matériel et outillage	6 318,33	9 107,76	9 107,76
28182	Matériel de transport	0,00	11 564,77	11 564,77
28183	Matériel de bureau et informatique	12 448,81	12 939,90	12 939,90

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28184	Mobilier	8 418,20	5 706,92	5 706,92
28188	Autres immo. corporelles	48 715,23	53 851,84	53 851,84
28283	Matériel bureau et info. (affectation)	211,50	211,50	211,50
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 299 416,00	1 359 880,74	1 359 880,74
041	Opérations patrimoniales (9)	145 077,82	217 783,32	217 783,32
2031	Frais d'études	137 599,42	210 088,92	210 088,92
2033	Frais d'insertion	7 478,40	7 694,40	7 694,40
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 444 493,82	1 577 664,06	1 577 664,06
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 197 000,00	2 368 768,06	2 368 768,06

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	789 783,94
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 158 552,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 087 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT DU CIMETIERE COMMUNAL

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 6 864,00	0,00	b 0,00	b 134 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 864,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	6 864,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	131 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	121 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 27 700,00
13	Subventions d'investissement	0,00	27 700,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	27 700,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-113 664,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 088 (1)
LIBELLE : TERRAIN MULTISPORTS FDJ**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 360,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 36 144,43	d 0,00
13	Subventions d'investissement	36 144,43	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	15 180,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 964,43	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	35 784,43
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 089 (1)
LIBELLE : PARCOURS SANTE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 19 029,60	0,00	b 0,00	b 76 544,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	19 029,60	0,00	0,00	75 544,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	11 556,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	19 029,60	0,00	0,00	63 988,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 18 760,00
13	Subventions d'investissement	0,00	18 760,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	18 760,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-76 813,60
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1)
LIBELLE : VOIRIE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 12 990,96	0,00	b 0,00	b 394 000,18
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 124,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	5 124,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 866,96	0,00	0,00	394 000,18
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	3 593,52	0,00	0,00	69 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,18
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 273,44	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 13 222,00	d 14 930,00
13	Subventions d'investissement	13 222,00	14 930,00
1323	Subv. non transf. Départements	13 222,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	14 930,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-378 839,14
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 137 (1)
LIBELLE : MOULIN SAINT ANDRE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 155 (1)
LIBELLE : MAIRIE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 53 567,26	0,00	b 0,00	b 92 353,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 454,00	0,00	0,00	11 412,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	2 454,00	0,00	0,00	11 412,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	51 113,26	0,00	0,00	80 941,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	42 760,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
2182	Matériel de transport	0,00	51 113,26	0,00	0,00	6 631,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	15 550,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 3 416,51	d 0,00
13	Subventions d'investissement	3 416,51	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 416,51	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-142 503,75
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 156 (1)
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 763,40	0,00	b 0,00	b 59 387,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	763,40	0,00	0,00	14 362,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	2 060,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	1 331,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	763,40	0,00	0,00	471,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	45 025,20
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	11 556,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	33 469,20

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-60 150,60
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 157 (1)
LIBELLE : ECOLE PRIMAIRE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 993,64	0,00	b 0,00	b 109 887,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	993,64	0,00	0,00	109 887,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	993,64	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	79 966,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 369,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 678,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	3 324,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	23 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 2 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-108 880,64
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 161 (1)
LIBELLE : STADE FOOTBALL**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 2 640,00	0,00	b 0,00	b 102 261,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	102 261,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	102 261,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 640,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	2 640,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-104 901,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 171 (1)
LIBELLE : REAMENAGEMENT VERDON**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 3 955,71	0,00	b 0,00	b 66 907,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	66 907,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	66 907,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 955,71	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	3 955,71	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-70 862,71
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 172 (1)
LIBELLE : RESTAURATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 26 458,25	0,00	b 0,00	b 65 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	21 822,25	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	21 822,25	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	4 636,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	4 636,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 159 219,00	d 48 963,00
13	Subventions d'investissement	159 219,00	48 963,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	159 219,00	32 643,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	16 320,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	116 723,75
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 174 (1)
LIBELLE : CHAPELLE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 21 804,00	0,00	b 0,00	b 240 783,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	21 804,00	0,00	0,00	2 783,00
2031	Frais d'études	0,00	21 804,00	0,00	0,00	2 783,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	204 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	204 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 148 686,00
13	Subventions d'investissement	0,00	148 686,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	46 439,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	45 066,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	57 181,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-113 901,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 176 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT ENTREE DE VILLE RD554

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041513	GFP rat : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 55 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	55 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	55 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	55 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 177 (1)
LIBELLE : AIRE DE CAMPING CARS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 40 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 178 (1)
LIBELLE : MATERIEL ET MOBILIER URBAIN

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 22 737,40	0,00	b 0,00	b 45 189,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	22 737,40	0,00	0,00	45 189,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	8 400,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	11 515,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	1 474,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	5 757,96	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	3 271,96	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	5 307,48	0,00	0,00	5 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 4 500,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	4 500,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	4 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-63 426,40
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 180 (1)
LIBELLE : FOYER DES JEUNES**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 1 893,25	0,00	b 0,00	b 60 168,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 893,25	0,00	0,00	60 168,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	1 526,59	0,00	0,00	60 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	366,66	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	168,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-62 061,25
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 182 (1)
LIBELLE : POLICE MUNICIPALE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 667,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	667,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	667,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-667,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 183 (1)
LIBELLE : TENNIS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 11 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 2 850,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 850,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	2 850,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 150,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 185 (1)
LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 61 477,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	61 477,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	45 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 177,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 26 472,00	d 5 000,00
13	Subventions d'investissement	26 472,00	5 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	26 472,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 005,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 192 (1)
LIBELLE : Relais des Assistantes Maternelles

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 195 (1)
LIBELLE : PASSERELLE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 14 387,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	14 387,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	14 387,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	14 387,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 196 (1)
LIBELLE : GYMNASE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 197 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT DE LA PLACE CENTRALE ET CENTRE ANCIEN

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 16 107,17	0,00	b 0,00	b 72 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	16 107,17	0,00	0,00	72 000,00
2031	Frais d'études	0,00	12 729,60	0,00	0,00	72 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	3 377,57	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 23 215,00
13	Subventions d'investissement	0,00	23 215,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	23 215,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-64 892,17
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 198 (1)
LIBELLE : QUALITE SANITAIRE DU VERDON

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 3 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200 (1)
LIBELLE : SHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 10 368,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	10 368,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	10 368,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 38 865,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	38 865,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	38 865,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	28 497,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201 (1)
LIBELLE : AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 78 494,21	0,00	b 0,00	b 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	78 494,21	0,00	0,00	200 000,00
2313	Constructions	0,00	78 494,21	0,00	0,00	200 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 239 220,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	239 220,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	171 292,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	67 928,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-39 274,21
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0	819 990	667	157 247	240 783	381 953	0	0	0	696 696	48 000	2 345 336
- Equipements municipaux (2)		588 451	667	157 247	240 783	250 529	0	0	0	629 789	48 000	1 915 466
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	131 424	0	0	0	66 907	0	198 331
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											227 783
Total dépenses de l'exercice	0	842 014	667	157 247	240 783	381 953	0	2 748	0	899 708	48 000	2 573 120
RAR N-1 et reports	0	273 915	2 274	21 120	21 804	162 276	0	17 160	0	86 691	192	585 432
Total cumulé dépenses d'investissement	0	1 115 929	2 941	178 367	262 587	544 229	0	19 908	0	986 398	48 192	3 158 552
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	2 249 508	0	2 000	46 439	21 610	0	0	0	49 211	0	2 368 768
RAR N-1 et reports	0	225 810	0	0	0	36 144	0	0	0	527 830	0	789 784
Total cumulé recettes d'investissement	0	2 475 318	0	2 000	46 439	57 754	0	0	0	577 041	0	3 158 552

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0	3 598 532	433 033	688 010	220	251 090	150	90 503	0	609 975	51 902	5 723 415
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	3 598 532	433 033	688 010	220	251 090	150	90 503	0	609 975	51 902	5 723 415
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	3 831 072	130	186 729	0	125 303	62 000	17 000	0	0	49 100	4 271 334
RAR N-1 et reports	0	1 452 081	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 452 081
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	5 283 153	130	186 729	0	125 303	62 000	17 000	0	0	49 100	5 723 415

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		0	955 963	2 941	178 367	262 587	544 229	0	19 908	0	986 398	48 192	2 998 586
Dépenses réelles		0	933 939	2 941	178 367	262 587	544 229	0	17 160	0	783 387	48 192	2 770 803
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	46 439	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 439
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	185 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	185 100
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	79 496	1 914	0	24 587	0	0	0	0	127 707	48 000	281 704
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	262 848	0	0	0	66 907	0	329 755
21	Immobilisations corporelles	0	257 782	667	125 535	34 000	165 316	0	0	0	584 136	0	1 167 436
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	365 123	360	52 832	204 000	116 066	0	17 160	0	4 636	192	760 369
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	22 024	0	0	0	0	0	2 748	0	203 011	0	227 783
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
041	Opérations patrimoniales	0	12 024	0	0	0	0	0	2 748	0	203 011	0	217 783

RECETTES

Total recettes investissement		0	2 475 318	0	2 000	46 439	57 754	0	0	0	577 041	0	3 158 552
Recettes réelles		0	899 292	0	2 000	46 439	57 754	0	0	0	575 403	0	1 580 888
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Mairie de Vinon sur Verdon - Mairie de Vinon sur Verdon - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	382 338	0	0	0	0	0	0	0	0	0	382 338
13	Subventions d'investissement	0	216 954	0	2 000	46 439	57 754	0	0	0	575 403	0	898 550
16	Emprunts et dettes assimilées	0	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	0	1 576 026	0	0	0	0	0	0	0	1 638	0	1 577 664
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0	959 565	0	0	0	0	0	0	0	0	0	959 565
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	400 316	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 316
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	216 145	0	0	0	0	0	0	0	1 638	0	217 783

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	3 598 532	433 033	688 010	220	251 090	150	90 503	0	609 975	51 902	5 723 415
Dépenses réelles		0	2 238 651	433 033	688 010	220	251 090	150	90 503	0	609 975	51 902	4 363 534
011	Charges à caractère général	0	340 423	27 630	299 300	220	87 910	150	12 670	0	156 740	35 370	960 413
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 167 116	213 453	384 110	0	163 180	0	47 833	0	447 935	4 232	2 427 859
014	Atténuations de produits	0	152 256	0	0	0	0	0	0	0	0	0	152 256
022	Dépenses imprévues	0	199 306	0	0	0	0	0	0	0	0	0	199 306
65	Autres charges de gestion courante	0	264 450	191 950	4 600	0	0	0	30 000	0	5 300	12 300	508 600
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Mairie de Vinon sur Verdon - Mairie de Vinon sur Verdon - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
66	Charges financières	0	48 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 100
67	Charges exceptionnelles	0	7 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	1 359 881	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 359 881
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	959 565	0	0	0	0	0	0	0	0	0	959 565
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	400 316	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 316
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	3 831 072	130	186 729	0	125 303	62 000	17 000	0	0	49 100	4 271 334
Recettes réelles		0	3 821 072	130	186 729	0	125 303	62 000	17 000	0	0	49 100	4 261 334
013	Atténuations de charges	0	38 601	0	0	0	0	0	0	0	0	1 400	40 001
70	Produits des services, du domaine, vente	0	50 087	0	186 729	0	50 771	62 000	17 000	0	0	10 000	376 587
73	Impôts et taxes	0	3 210 737	0	0	0	0	0	0	0	0	37 500	3 248 237
74	Dotations et participations	0	480 277	0	0	0	73 832	0	0	0	0	0	554 109
75	Autres produits de gestion courante	0	36 470	130	0	0	700	0	0	0	0	200	37 500
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	4 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 900
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 212 404,80									
1641 Emprunts en euros (total)					3 212 404,80									
/225890/233295	CREDIT LOCAL DE FRANCE	26/10/2004	2004-12-03	01/04/2005	200 000,00	F		3,850	3,850	EURO	T	X Autres	N	A-1
0	DEXIA CREDIT LOCAL	17/06/2010	2010-06-17	01/12/2010	99 912,50	F		2,120	2,120	EURO	T	X Autres	N	A-1
0	DEXIA CREDIT LOCAL	17/06/2010	2010-06-17	01/12/2010	15 513,00	F		2,120	2,120	EURO	T	C	N	A-1
0	DEXIA CREDIT LOCAL	17/06/2010	2010-06-17	01/12/2010	138 035,50	F		3,200	3,200	EURO	T	X Autres	N	A-1
0	DEXIA CREDIT LOCAL	17/06/2010	2010-06-17	01/12/2010	46 539,00	F		3,200	3,200	EURO	T	C	N	A-1
00600393880	CRCAM PROVENCE COTE D'AZUR	18/12/2009	2010-01-04	04/04/2010	300 000,00	F		3,870	3,870	EURO	T	X Autres	N	A-1
00600615324	CRCAM PROVENCE COTE D'AZUR	19/10/2011	2011-12-11	11/03/2012	650 000,00	F		1,220	1,220	EURO	T	X Autres	N	A-1
00601266302	CRCAM PROVENCE COTE D'AZUR	21/11/2016	2017-01-01	08/03/2017	200 000,00	F		1,100	1,100	EURO	T	C	N	A-1
00601914256	CRCAM PROVENCE COTE D'AZUR	03/12/2018	2018-12-13	13/03/2019	300 000,00	F		1,410	1,410	EURO	T	C	N	A-1
43511418438	CRCAM PROVENCE COTE D'AZUR	20/08/2002	2002-12-31	23/03/2003	30 000,00	F		5,000	5,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
CLF /DEXIA A34 12501	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/03/2002	2002-03-01	01/03/2002	432 404,80	F		4,800	4,800	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON243661EUR/0254850	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/11/2006	2006-12-15	01/04/2007	400 000,00	F		4,280	4,280	EURO	A	C	N	A-1
MON255157EUR/0270080/001	DEXIA CREDIT LOCAL	18/12/2007	2008-03-03	01/01/2009	400 000,00	F		4,850	4,850	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Mairie de Vinon sur Verdon - Mairie de Vinon sur Verdon - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 212 404,80									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 809 729,64					181 575,21	46 766,07	0,00	23 956,61
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 809 729,64					181 575,21	46 766,07	0,00	23 956,61
/225890/233295	N	0,00	A-1	21 396,16	1,25	F		3,850	17 034,37	579,79	0,00	41,75
0	N	0,00	A-1	48 894,54	6,75	F		2,120	6 810,78	982,66	0,00	74,35
0	N	0,00	A-1	7 591,79	6,75	F		2,120	1 057,46	152,58	0,00	11,54
0	N	0,00	A-1	70 309,12	6,75	F		3,200	9 486,19	2 136,81	0,00	162,19
0	N	0,00	A-1	23 704,91	6,75	F		3,200	3 198,28	720,44	0,00	54,68
00600393880	N	0,00	A-1	168 750,00	11,25	F		3,870	15 000,00	6 312,94	0,00	1 437,95
00600615324	N	0,00	A-1	439 750,68	13,00	F		1,220	31 420,00	5 196,00	0,00	273,48
00601266302	N	0,00	A-1	170 000,03	13,00	F		1,100	13 333,32	1 851,67	0,00	112,44
00601914256	N	0,00	A-1	300 000,00	15,00	F		1,410	20 000,00	4 124,26	0,00	197,40
43511418438	N	0,00	A-1	8 585,41	4,00	F		5,000	1 989,24	392,36	0,00	7,33
CLF /DEXIA A34 12501	N	0,00	A-1	43 062,92	1,25	F		4,800	34 243,66	1 456,76	0,00	35,28
MON243661EUR/0254850	N	0,00	A-1	309 277,34	23,00	F		4,280	8 161,24	13 237,07	0,00	12 887,77
MON255157EUR/0270080/001	N	0,00	A-1	198 406,74	10,00	F		4,850	19 840,67	9 622,73	0,00	8 660,45
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Mairie de Vinon sur Verdon - Mairie de Vinon sur Verdon - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 809 729,64					181 575,21	46 766,07	0,00	23 956,61

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 809 729,64	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	2011-12-21

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Camions et véhicules industriels	7	21/12/2011
L	Logiciels	2	21/12/2011
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	5	21/12/2011
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de	5	21/12/2011
L	Frais de recherche et de développement	5	21/12/2011
L	Subventions d'équipement versées à un bénéficiaire	5	21/12/2011
L	Subventions d'équipement versées à un organisme pu	15	21/12/2011
L	Voitures	7	21/12/2011
L	Camions et véhicules industriels	7	21/12/2011
L	Mobilier	12	21/12/2011
L	Matériel de bureau électrique ou électronique et m	5	21/12/2011
L	Matériel classique	5	21/12/2011
L	Matériel informatique	4	21/12/2011
L	Coffre-fort	25	21/12/2011
L	Installation et appareils de chauffage	15	21/12/2011
L	Appareils de levage-ascenseurs	25	21/12/2011
L	Appareils de laboratoire	5	21/12/2011
L	Equipements de garages et ateliers	12	21/12/2011
L	Equipements des cuisines	10	21/12/2011
L	Equipements sportifs	10	21/12/2011
L	Installation de voirie	20	21/12/2011
L	Plantations	15	21/12/2011
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	21/12/2011
L	Bâtiments légers, abris	10	21/12/2011
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installa	15	21/12/2011
L	Passerelle	80	24/07/2014
L		0	01/01/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	60 000,00		60 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00
Provision pour litige	60 000,00	01/01/2019	60 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	60 000,00		60 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		231 439,00	I 231 439,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		185 000,00	185 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	185 000,00	185 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		46 439,00	46 439,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	46 439,00	46 439,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	231 439,00	425 466,36	159 965,94	816 871,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 542 880,74	III 1 542 880,74
Ressources propres externes de l'année (a)		183 000,00	183 000,00
10222	FCTVA	106 000,00	106 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	77 000,00	77 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 359 880,74	1 359 880,74
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	9 620,62	9 620,62
28031	<i>Frais d'études</i>	352,64	352,64
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	35 046,32	35 046,32
2804133	<i>Subv. Dpt : Projet infrastructure</i>	43 808,00	43 808,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	8 074,53	8 074,53
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	1 696,96	1 696,96
281311	<i>Hôtel de ville</i>	4 531,00	4 531,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	12 344,32	12 344,32
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	3 808,00	3 808,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	121 211,16	121 211,16
28138	<i>Autres constructions</i>	23 251,40	23 251,40
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	7 158,00	7 158,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	25 660,18	25 660,18
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	1 603,09	1 603,09
281533	<i>Réseaux câblés</i>	885,31	885,31
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	0,00	0,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	1 062,32	1 062,32
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	5 355,31	5 355,31
281571	<i>Matériel roulant</i>	217,00	217,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	1 247,15	1 247,15
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	9 107,76	9 107,76
28182	<i>Matériel de transport</i>	11 564,77	11 564,77
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	12 939,90	12 939,90
28184	<i>Mobilier</i>	5 706,92	5 706,92
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	53 851,84	53 851,84
28283	<i>Matériel bureau et info. (affectation)</i>	211,50	211,50
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	959 564,74	959 564,74

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 542 880,74	789 783,94	0,00	0,00	2 332 664,68

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 816 871,30
Ressources propres disponibles	IV 2 332 664,68
Solde	V = IV – II (6) 1 515 793,38

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					6 125 327,12	1 991 889,92										73 367,67	138 962,05	
ERILIA	2004	C	PLAI 01 PRET AIDE INTEGRATION	C.D.C.	76 564,00	36 045,44	38,00	A	F	3,700	F		3,700	A-1	EURO	1 241,27	416,91	
ERILIA	2004	C	PRET LOCATIF USAGE SOCIAL	C.D.C.	963 792,00	432 562,23	38,00	A	F	4,200	F		4,200	A-1	EURO	893,49	4 812,62	
VAR HABITAT	1988	C	PLACD 02 PLA CDC REVISABLE	C.D.C.	2 035 466,12	75 777,27	4,00	A	V	6,112	V		6,112	A-1	EURO	30 044,25	112 190,13	
VAR HABITAT	2008	C	PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	C.D.C.	454 000,00	373 232,78	30,00	A	F	3,800	F		3,800	A-1	EURO	7 415,45	3 597,28	
VAR HABITAT	2008	C	PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	C.D.C.	141 000,00	61 559,62	39,00	A	F	3,800	F		3,800	A-1	EURO	2 429,89	740,26	
VAR HABITAT	2016	C		C.D.C.	1 697 892,00	634 406,08	33,00	A	F	3,450	F		3,450	A-1	EURO	29 262,63	10 610,79	
VAR HABITAT	2018	C	Construction de 9 logements sociaux "chemin du buis"	C.D.C.	756 613,00	378 306,50	50,00	A	F	0,550	F		0,550	A-1	EURO	2 080,69	6 594,06	
TOTAL GENERAL					6 125 327,12	1 991 889,92										73 367,67	138 962,05	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	203 654,97
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	8 674,75
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	228 341,28
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	440 671,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 261 333,61

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	10,34
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2019	Mobilier : Véhicule	5 470,02	FREE 2 MOVE LEASE	4	5 470,02	5 470,02	5 657,60	0,00	0,00	16 597,64

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			SCV SPORTING CLUB VINONNAIS	Association	8 550,00
6574			CONSEIL LOCAL FCPE	Association	342,00
6574			COMITE PERMANENT DES FETES	Association	18 000,00
6574			ASS. GARDERIE LES ABEILLONS	Association	30 000,00
6574			A.A.V.A	Association	475,00
6574			AU SAVOIR FAIRE VINON	Association	340,00
6574			BILLARD CLUB VINNONNAIS	Association	800,00
6574			CLI CADARACHE	Association	256,00
6574			CLUB AMICAL AINES VERDON	Association	598,00
6574			COMITE DE JUMELAGE	Association	2 565,00
6574			COOP.SCOLAIRE MATERNELLE	Association	1 795,00
6574			COOP.SCOLAIRE PRIMAIRE	Association	3 206,00
6574			FNACA	Association	427,00
6574			EPN BASKET	Association	475,00
6574			LA BOULE DU VERDON	Association	2 565,00
6574			JEUNES VINONNAIS	Association	855,00
6574			AMICALE BOULE LYONNAISE	Association	427,00
6574			NYNOS	Association	598,00
6574			LA COUR DES GRANDS	Association	342,00
6574			SOCIETE DE CHASSE	Association	256,00
6574			SOCIETE DE PECHE	Association	256,00
6574			TENNIS CLUB VINONNAIS	Association	1 700,00
6574			VERDON TROIS TERROIRS-TRANSPIADES	Association	1 710,00
6574			VINON CANOE-KAYAC	Association	2 137,00
6574			VINON CYCLO LOISIRS	Association	427,00
6574			WEST VERDON EVASION	Association	1 427,00
6574			FOYER DES JEUNES	Association	11 115,00
6574			NOUVEL HORIZON	Association	760,00
6574			FOYER DES JEUNES COVENTION OBJECTIF	Association	5 046,53
6574			KUNG FU WUSHU	Association	190,00
6574			RADIO VERDON	Association	171,00
6574			AMICALE DONNEURS DE SANG BENEVOLES	Association	237,00
6574			ASAM PROVENCE - AIDE AUX SANS ABRIS MADAGASCAR	Association	475,00
6574			PEDIBUS	Association	100,00
6574			SPORTING CLUB VINON (CONVENTION D'OBJECTIFS)	Association	10 000,00
6574			YOUNG HOUSE	Association	150,00
6574			DURANCE DLVXV	Association	500,00
6574			LES JARDINS DU VERDON	Association	100,00
6574			MAISON DU PARTAGE	Association	13 500,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	0,00	19,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint administratif	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Attaché principal - Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Collaborateur de Cabinet	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		35,00	1,00	36,00	29,00	1,00	30,00
Adjoint technique	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique 50 % travailleur handicapé	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	14,00	0,00	14,00	13,00	0,00	13,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé écoles maternelles principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé écoles maternelles principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe -	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier-chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service de police municipal	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de police municipale 1ere classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		68,00	1,00	69,00	52,00	1,00	53,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	347	0,00	3-a°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				35 964,00		
Adjoint Technique (4)	C	TECH	IM 325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation (4)	C	ANIM	IM 325	0,00	3-a°	CDD
CAE Contrat Aidé (2)	C	TECH		35 964,00	A Contrat aidé CAE	A Contrat Aidé
TOTAL GENERAL				35 964,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
01/01/2019 - PLACD 02 PLA CDC REVISABLE	VAR HABITAT		C.D.C.	76 611,52
01/01/2019 - PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	VAR HABITAT		C.D.C.	606 236,61
01/01/2019 - PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	VAR HABITAT		C.D.C.	114 412,32
01/01/2019 - PLAI 01 PRET AIDE INTEGRATION	ERILIA		C.D.C.	65 140,97
01/01/2019 - PRET LOCATIF USAGE SOCIAL	ERILIA		C.D.C.	855 080,90
01/01/2019 - Construction de 9 logements sociaux "chemin du bui	VAR HABITAT		C.D.C.	431 656,99
01/01/2019 -	VAR HABITAT		C.D.C.	1 050 540,20
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
DLVA	01/01/2013	FISCALITE PROPRE	0,00
SYMIELEC VAR	01/01/2019	PARTICIPATION	1 000,00
SYNDICAT MIXTE GESTION PNR VERDON	01/01/2019	PARTICIPATION	21 320,00
Autres organismes de regroupement			
MISSION LOCALE	01/01/2019	PARTICIPATION	12 493,62
SYNDICAT FOURRIERE VALLONGUE	01/01/2019	PARTICIPATION	6 427,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
C.C.A.S	C.C.A.S. VINON SUR VERDON	01/01/2019	- 01/01/2019	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
POMPES FUNEBRES		01/01/2019	- 01/01/2019		SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	6 341 000,00	2,67	14,99	0,00	950 516,00	2,67
TFPB	5 239 000,00	2,13	21,90	0,00	1 147 341,00	2,14
TFPNB	64 200,00	1,93	47,00	0,00	30 174,00	1,93
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	11 644 200,00	2,43			2 128 031,00	2,37

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2019

Présenté par Le Maire (1),

A VINON SUR VERDON, le 28/03/2019

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A VINON SUR VERDON, le 28/03/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AOUST Stéphanie	
ARMAND Guy	
ARNAUDY Laurie	
BARLATIER Michel	
BONZI Gilberte	
BOUSSARD Chantal	
BRANCHAT Daniel	
BURAVAND Yves	
CABASSU Jean-Claude	
CABRILLAC Maryse	
CHEILAN Claude	
DESCAMPS Jérôme	
GUEYRAUD Sylvie	
HOLLENDER Emmanuelle	
JOUBERT Dominique	
LA ROCCA Gérard	
LEGLAYE Fanny	
MAIGRE Clorinde	
MORARD David	
NOE Marie-Thérèse	
OBRY Patrick	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PHILIBERT-BREZUN Christiane	
RIOLLAND Chrystèle	
ROSSINI Jean-Pierre	
SORIA Gérard	
TEYCHENNE DE BLAZY Jacqueline	
TOURNOIS Bernard	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/01/2019, et de la publication le 01/01/2019

A VINON SUR VERDON, le 28/03/2019

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.